

DECRET N°D/98/.....²⁸⁷/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL REGIONAL DE KANKAN**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la loi fondamentale ;
- Vu le Décret N° D/98/055/PRG/SGG du 25 Mars 1998 portant statuts de l'hôpital régional ;
- Vu le Décret N°D/96/98/PRG/SGG/ du 09 Juillet 1996 portant nomination du premier Ministre ;
- Vu le Décret N°D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996 portant nomination des membres du Gouvernement modifié par les décrets N°D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 ; le N°D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ; N°D/97/267/PRG/SGG du 18 Novembre 1997 ;
- Vu le Décret N°D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°D/97/068/PRG/SGG du 05 Mai 1997 portant organisation du Ministère de la Santé ;

DECRETE

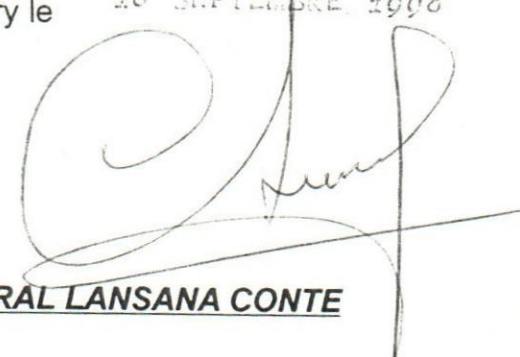
Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés cumulativement à leurs fonctions actuelles membres du Conseil d'Administration de l'hôpital Régional de Kankan.

- Mr. Salifou CAMARA, Directeur Préfectoral de l'Economie du Finances de Kankan ;

- Mr. Ouremba TRAORE, Secrétaire Général des Collectivités Décentralisées de Kankan ;
- Mr. Sory SANO, Secrétaire Communautaire à la Maire de Kankan ;
- Mr. Mamadi NABE, Chef de l'Agence de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Kankan ;
- Mr. Mamadi Bela DIAKITE, Directeur Préfectoral de l'Education de Kankan ;
- Dr. Ousmane BALDE, Médecin Chef de la Médecine Générale de l'hôpital de Kankan ;
- Mr. Yakouba BANGOURA, Directeur Régional du Plan de Kankan ;
- Dr. Ousmane SOW, Inspecteur Régional de la Santé de Kankan ;
- Dr. Bocar DEM, Directeur Préfectoral de la Santé. de Kankan.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry le 18 SEPTEMBRE 1998


GENERAL LANSANA CONTE